

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 26

Pouvoir : 3

Date de la convocation :
16 septembre 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-deux septembre à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaire de séance Déborah ANTUNES.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Didier PICARD, Brigitte MARTIN, Fabien ROSSIGNOL, Amélie VION, Philippe BESSET, Françoise FAUTRELLE, Richard MILON, Nelly MONNOT, Magali LANEYRIE, Edwige GAUDILLERE, Virginie ERRARD, Damien GAUDILLERE, Laurent FIEUX, Déborah ANTUNES, Nicolas FAVARO, Ghislaine COULON, Guy CANNESSEON, Chantal FATTIER, Patrick CHARTON, Catherine RAYMOND, Didier BERNARD, Pierre COLIN, Delphine DEVOS, Ennouri BERGUIGA, Laurence HUDELEY.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Sacha PACAUD à Amélie VION, Pascale DESRAY à Florence PLISSONNIER, Diane UBINA à Didier BERNARD.

Objet : Installation d'un nouveau Conseiller Municipal

Exposé :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Monsieur Loïc COUVET de son mandat de Conseiller Municipal.

Conformément à l'article L270 du Code Electoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

En conséquence, il est proposé à Madame Catherine RAYMOND de siéger au Conseil Municipal, en remplacement de Monsieur Loïc COUVET.

Le tableau des conseillers municipaux est modifié en conséquence.

Par ailleurs, Madame Catherine RAYMOND remplacera Monsieur Loïc COUVET au sein des commissions dans lesquelles il siégeait ; à savoir la commission Vie Sociale et la Commission d'Appel d'Offres.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- INSTALLE officiellement en qualité de nouvelle Conseillère Municipale, Madame Catherine RAYMOND en remplacement de Monsieur Loïc COUVET.
- APPROUVE sa désignation au sein de la commission vie sociale et de la commission d'appel d'offres.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

Déborah ANTUNES
Secrétaire de séance

